

Dépôts de l'éboulement de Sierre

L'éboulement a édifié les collines de la forêt de Finges, celles de la région de Sierre et les petits reliefs qui émergent des alluvions jusque dans la région de Granges. Décrit comme un éboulement descendu du versant droit de la vallée par GERLACH (1883), puis étudié par de nombreux auteurs (LUGEON 1910, NUSSBAUM 1942, BUGNON 1986, BURRI 1955, 1997, MONNET 2002, SCHÜRCH 2000a), l'éboulement de Sierre n'est toujours pas daté.

L'éboulement de Sierre peut être divisé en deux parties :

– La partie occidentale, au débouché de la vallée de la Raspille, est composée de calcaires du Valanginien et de l'Hauterivien ainsi que d'énormes blocs de grès tertiaires. Sa niche d'arrachement est à rechercher dans la paroi qui domine Murmiltangil. Une partie du matériel, restée à mi-pente, a été reprise par des glissements de terrain tardifs, ce qui explique la morphologie complexe du versant qui domine Cordona. Le bas de la masse éboulée a obstrué la vallée de la Raspille, entraînant, au niveau de Planigettes, la déviation du torrent vers un nouveau cours et l'abandon de son ancienne vallée, aujourd'hui pratiquement sèche, qui domine le village de Miège.

– La partie orientale, dans le versant de la vallée du Rhône, n'est composée que de calcaires valanginiens provenant de la région de Varneralp, où d'énormes blocs disjoints sont affaîssés depuis les parois calcaires du Crétacé où se situe la niche d'arrachement. La masse s'est déplacée sur la grande dalle anticlinale du Malm de la nappe du Doldenhorn et a fini sa course dans la vallée.

Les calcaires de l'éboulement issu de Varneralp se présentent soit en masses compactes et peu dissociées (bord gauche du Rhône entre Salgesch et Sierre), soit en blocs de plusieurs mètres cube dans une pâte plus fine (colline de l'Ancien Sierre, tunnel sous la colline de Géronde par exemple), soit encore sous forme de blocs de quelques décimètres noyés dans un abondant ciment sablo-graveleux. Une terrasse, dont le bord se situe sous la cote 700 m dans la colline de Ravouire, se poursuit entre Miège et Salgesch et se prolonge probablement au bas du vignoble de Tschangerang. La Sinièse et la Raspille coupent cette terrasse, mettant à nu un matériel de même composition que celui de l'éboulement, mais vaguement stratifié, et localement soudé en une brèche très solide dans laquelle sont taillés des clochetons rocheux bien visibles dans le paysage.

Au nord de Salgesch, entre 760 et 780 m (610.80/129.80), une couche de 1 m de matériel haut-valaisan repose sur des calcaires du Malm, un des plans de glissement de l'éboulement. Par ailleurs, des éléments de même origine, souvent arrondis (gneiss divers, granites, micaschistes, quartzites feuilletés ou massifs, gabbros, éclogites), forment localement une couche continue sur l'éboulement, mais sont plutôt dispersés à sa surface. Dans quelques cas il semble s'agir d'une véritable moraine (colline de Géronde); plus fréquemment ces dépôts évoquent une alluvion rhodanienne. Sur les flancs de quelques collines éventrées de la forêt de Finges, des éboulis calcaires très bien lités sont interstratifiés avec des coulées de matériel rhodanien. Entre les collines, des sables jaunâtres et parfois finement stratifiés sont visiblement d'origine rhodanienne.

Plusieurs hypothèses ont été formulées pour expliquer ce paysage complexe. La différence d'altitude d'environ 100m entre la terrasse bordière de 700 m et la masse centrale pourrait s'expliquer par la présence de glace morte dans le fond de la vallée au moment où l'éboulement s'est produit. Le phénomène serait alors tardiglaciaire. Cependant, un forage proche de la ferme de Finges (611.866/127.590) semble avoir traversé des éboulis et des dépôts lacustres sous l'éboulement, ce qui déplacerait l'évènement vers des temps plus récents (SCHÜRCH 2000a et b). Entre Leuk et le Rhône plusieurs sondages ont traversé une dizaine de mètres de limons un peu graveleux. Un fragment de bois a donné un âge de 8250 ± 30 ans BP (datation : Institut de physique, Berne).

La présence de glace morte n'est pas indispensable pour expliquer la différence d'altitude entre la terrasse bordière et la partie centrale de l'éboulement : la masse éboulée peut avoir totalement obstrué la vallée jusqu'à 780 m, altitude à laquelle le Rhône a déposé son matériel sur le plan de glissement, puis le fleuve divaguant et érodant l'éboulement abaissa progressivement son cours, mélangeant ses alluvions aux calcaires éboulés. Les collines de la partie centrale de la vallée seraient alors une surface d'érosion et non une surface d'accumulation.

Dans la région de Sierre et plus en aval, la topographie des collines a été fortement altérée par d'importants travaux, principalement pour l'aménagement des vignes. Du matériel prélevé sur les collines a été étalé à leur pied, si bien qu'il est actuellement impossible de délimiter le périmètre exact de la plupart d'entre elles.

Gabus Jacques Henri, Weidmann Marc, Sartori Mario, Burri Marcel (2008)

Notices explicatives de l'Atlas géol. Suisse Feuille 1287 Sierre / 1:25'000 / Notice 111